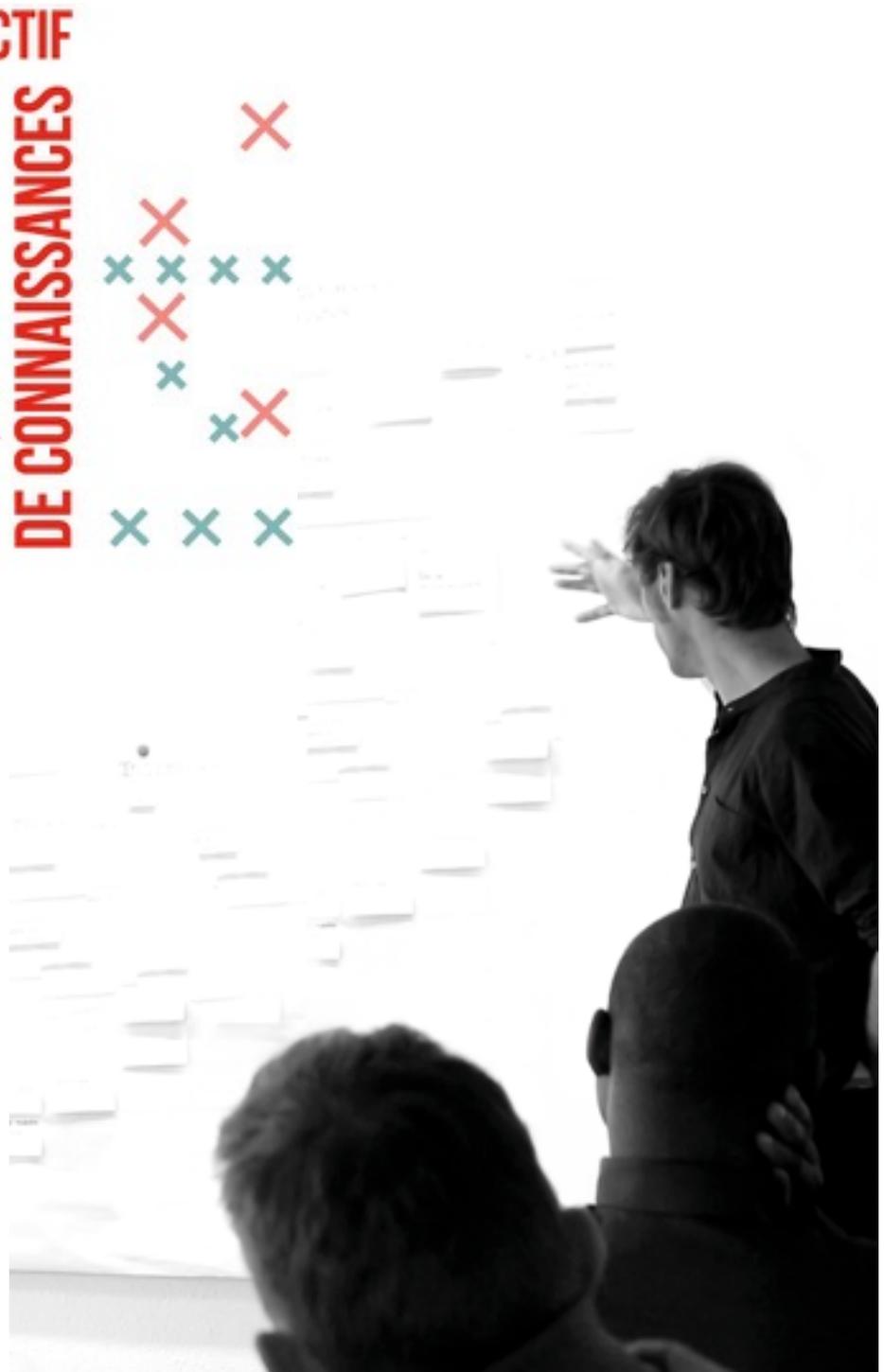


# SOIF COLLECTIF DE CONNAISSANCES



## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016 ET PERSPECTIVES 2017

# INTRODUCTION

## 2016 : CONSTRUIRE PAR L'ACTION

LE COLLECTIF SOIF DE CONNAISSANCES A ÉTÉ OFFICIELLEMENT CRÉE EN OCTOBRE 2015. L'ANNÉE 2016 FUT DONC CELLE DE LA DÉFINITION ET DE LA MISE EN PLACE PROGRESSIVE DES DIFFÉRENTS AXES OPÉRATIONNELS.

### L'objectif et la méthode étaient clairs :

privilégier les actions concrètes, et « construire en marchant ». En effet dans toute entreprise collective et coopérative, se posent de nombreuses questions de gouvernance, de financement, de stratégie, de partenariats. Sans les nier, nous avons voulu faire en sorte que ces questions s'articulent autour des réalités de terrain, et en réponse aux contraintes ou freins rencontrés. L'objectif était également de ne pas brider les initiatives, et de pouvoir utiliser les opportunités qui se présentaient.

Du fait de cette approche, l'année 2016 a été particulièrement riche, et dense. Pour chacun des axes définis à l'origine, des initiatives concrètes ont vu le jour, que ce rapport d'activité tente de mettre en lumière de manière synthétique.



# 1/ RAPPEL DES ENJEUX ET DES OBJECTIFS DU COLLECTIF SOIF DE CONNAISSANCES

En 2014, quatre acteurs Rhône - Alpains de l'action sociale décident de s'unir au sein d'un nouveau collectif, avec pour objectif de rapprocher les mondes de la recherche, de la formation et du travail social autour d'objets communs. Une convention de partenariat créant officiellement le « Collectif SOIF de connaissances » est signée en février 2015 entre les organismes suivants :

- **L'Observatoire DEs NON-REcours aux droits et services – ODENORE –** équipe du laboratoire « Politiques publiques, Action politique, Territoires » (PACTE, UMR 5194 CNRS / Université Grenoble-Alpes / Sciences PO Grenoble)
- **L'Institut de Formation des Travailleurs-Sociaux (IFTS) d'Echirolles**
- **L'Ecole Santé social Sud-Est (ESSSE) basée à Lyon**
- **La Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale - FNARS Rhône Alpes.**



**Le collectif SOIF de Connaissances** vise à **mettre en lien la pratique, la recherche et la formation** pour favoriser l'évolution des organisations et permettre la diffusion des résultats de la recherche dans les formations et dans les pratiques. Sa volonté est d'entretenir, développer et diffuser une démarche de recherche attentive à la réception des politiques par les publics afin de questionner, accompagner l'innovation et l'expérimentation. Les partenaires partagent par ailleurs un intérêt commun à interroger à partir des questions de l'accès aux droits sociaux et de la participation les politiques publiques et leur déclinaison dans les organisations et les pratiques professionnelles.

## 2/ INSTANCES ET MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT DU COLLECTIF

### INSTANCES ET FONCTIONNEMENT : BILAN 2016

Le Collectif SOIF de Connaissances est à ce jour un groupement informel sans existence juridique. Lorsque cela est nécessaire les différentes actions sont officiellement portées par l'un ou l'autre des membres, au nom du collectif.

A ce stade, le choix a été fait d'une **gouvernance légère impliquant l'ensemble des membres**, à travers la constitution d'un bureau composé de 7 personnes, et auquel participe le coordinateur du collectif. Le bureau se réunit une fois par mois.

Chaque projet est coordonné par une personne issue des organisations membres, sur proposition au bureau (*voir schéma en annexe*).

En ce qui concerne la **coordination opérationnelle du collectif**, le choix a été fait de recruter un doctorant en convention CIFRE. Depuis Janvier 2016 Louis BOURGOIS, qui réalise une thèse sur l'accès aux droits des personnes vivant en bidonvilles au sein du laboratoire PACTE, a été recruté comme coordinateur. Pour des raisons pratiques, son contrat de travail est porté par l'IFTS. Suivant les règles de l'ANRT, le contrat est établi pour 3 ans, et une part du salaire est versée par le ministère de la recherche.



### INSTANCES ET FONCTIONNEMENT : PERSPECTIVES 2017

En fonction de la structuration progressive des actions et des nécessités liées notamment aux financements, la réflexion autour de la structuration et de l'officialisation juridique du collectif se poursuivra, autour de différentes options (association, coopérative, ou autre).

Par ailleurs, seront envisagées les possibilités et intérêt d'ouvrir le collectif à d'autres membres, sous des formes et statuts à déterminer.

### 3/ LE DÉVELOPPEMENT D'OUTILS DE COMMUNICATION

#### COMMUNICATION : BILAN 2016

Dès la première année, le choix a été fait de développer les outils de communication à minima autour du collectif et de ses actions, à travers trois éléments principaux :

- **Un logo et une charte graphique** développés par l'agence Pas Sages d'Images, qui mettent en avant le croisement des connaissances et des pratiques, l'esprit d'innovation du collectif, ainsi que la proximité avec les réalités de terrain.
- **Un site internet** ([www.collectif-soif.fr](http://www.collectif-soif.fr) ) dont la création a également été confiée à l'Agence Pas Sages D'images, et qui présente l'ensemble des actions du collectif. Le site intègre un ensemble de « capsules vidéos » issues des séances test des modules de formation, permettant de partager le ressenti des diverses parties prenantes (étudiants, et ensemble de l'équipe de formation).
- **Une page Facebook** permettant une information régulière sur les activités du collectif comme sur des actualités liées à ses champs d'intervention.



## 4/ BILAN / PERSPECTIVES LES ACTIONS MENÉES



**FORMER :**

**LES MODULES DE FORMATION « MULTI REGARDS »**

### MODULES DE FORMATION : BILAN 2016

#### – Les origines du projet

Dès les échanges initiaux entre partenaires du collectif émerge l'idée d'un travail commun autour de nouveaux modules de formation co-construits et co-animés par des chercheurs, des formateurs, des personnes concernées et des professionnels. Dans un premier temps est décidé de développer une formation portant principalement sur les approches de la précarité et les liens entre précarité, non recours aux droits, et participation des personnes. Ceci s'appuie sur plusieurs constats :

- Une relative absence des enjeux liés à la précarité dans les formations initiales et continues des travailleurs sociaux
- Un accroissement des enjeux liés à la précarité dans le contexte économique et social actuel
- Une opportunité de lier les travaux portant sur le Non Recours aux Droits à ceux portant sur la précarité.
- La nécessité d'une approche intégrée de ces sujets, supposant l'implication forte de chaque acteur concerné : chercheurs, professionnels, formateurs, personnes concernées.

Partant de ce constat, un groupe de travail spécifique a été mis en place, regroupant des personnes du territoire grenoblois et du territoire lyonnais, afin d'élaborer le contenu puis de déployer le module à la fois au sein de formation continues et de formations initiales.

#### – L'élaboration des modules

Le groupe de travail chargé d'élaborer puis animer le module précarité s'est mis en place fin 2015, composé de

- 10 personnes ayant ou ayant eu une expérience de précarité et d'accompagnement au sein de structures d'accueil ou d'hébergement, contactée notamment via le réseau de la FNARS.
- 3 formateurs issus de l'IFTS et de l'ESSSE.
- 5 professionnels (cadres ou non cadres) majoritairement issus de structures adhérentes à la FNARS (France Horizon, LAHSo, SLEA, Relais Ozanam).
- 3 chercheurs membres de l'ODENORE.

Après une phase de définition des objectifs et des principaux contenus du module, un travail d'élaboration progressive de la maquette a été conduit, dans une démarche de co-construction entre chaque « composante » du groupe. L'ensemble de ce processus s'est déroulé en partie en groupe complet, et en partie en sous - groupe géographique (Lyon et Grenoble). D'abord conçu comme une formation unique structurée en 3 journées, la formation a finalement pris la forme de 3 modules pouvant être proposés de manière distincte :

- **MODULE 1 - PRECARITE, PAUVRETE, EXCLUSION**
- **MODULE 2 - NON RECOURS ET PRECARITE**
- **MODULE 3 - PARTICIPATION ET RELATIONS PROFESSIONNELS/PERSONNES ACCOMPAGNEES**

Chaque module est basé sur une approche pédagogique participative et interactive, devant garantir des échanges fructueux avec les participants, basés sur leurs propres

vécus et expériences. La présence au sein du groupe de travail de trois formateurs professionnels des instituts de formation membres du collectif (ESSSE et IFTS) a permis de déterminer, pour chaque séquence, les outils d'animation et de formation les plus adaptés. Photo-langage, arbre des causes, débats mouvants, théâtre forum, études de cas, tables rondes, sont mis en place en fonction du profil des participants et des objectifs spécifiques de chaque formation.

– **L'organisation de séances test**

Deux sessions tests ont été mises en place en mai 2016, auprès d'étudiants des 2 instituts : une promotion de 3<sup>ème</sup> année d'assistants de Service Social (à l'ESSSE), et une promotion de CAFERUIS (à l'IFTS). Ces sessions, portant sur le Non Recours aux Droits, ont fait l'objet d'une captation vidéo destinée à servir d'outil d'apprentissage pour le groupe (repérage des points forts et limites ; travail sur la posture de formateurs, ....).

– **Le déploiement progressif des modules en formation initiale et formation continue**

A partir de septembre 2016, les modules ont été déployés de manière progressive au sein de formations initiales et continues, à Lyon et Grenoble.

**TABLEAU 1 - Synthèse des formations assurées de juin à décembre 2016**

MODULE	OU ?	QUAND ?	PUBLIC ?	Nombre
Module 2 - (Non - recours)	ESSSE (Lyon)	Juin 2016	Etudiants ASS 3 <sup>ème</sup> année (formation initiale)	25
Module 2 - (Non -recours)	IFTS (Grenoble)	Juin 2016	Etudiants CAFERUIS (formation continue)	16
Module 1 (Précarité) Module 2 (Non-recours) Module 3 (participation)	IFTS (Grenoble)	17, 18 et 19 octobre (demi - journée à chaque fois)	Etudiants ASS 2 <sup>ème</sup> année (Formation initiale)	25
Module 2 - (Non -recours)	Collège Co-opératif Auvergne Rhône-Alpes	9 novembre 2016	Etudiants DEIS (Formation continue)	9
Module 2 - (Non -recours)	LAHSO (Association de l'Hôtel Social) -Lyon	22 Novembre 2016	Travailleurs sociaux et chefs de service de 4 établissements (Formation continue)	21

## MODULES DE FORMATION : PERSPECTIVES 2017

De Janvier à juin 2017, les modules continueront à être déployés de manière progressive, à travers au moins 4 interventions auprès d'étudiants et professionnels.

L'un des principaux objectifs pour 2017 sera de **stabiliser les contenus de chaque module** et consolider les supports de formation, en fonction des retours des étudiants et de l'analyse par le groupe des points forts et limites. Par ailleurs, **des réflexions seront entamées sur le développement de nouveaux modules**, sur des thématiques à définir.

Un travail spécifique sera également mené pour **adapter chaque module au contexte de formation continue en institution**. En effet, la première intervention menée en 2016 auprès de professionnels de LAHSo (Association de l'Hôtel Social – Lyon) a mis en lumière le fait que dans ce contexte, le collectif est amené à la fois à former les personnes, mais également à les accompagner dans une réflexion plus stratégique et opérationnelle. Des outils et supports dédiés seront donc à développer pour renforcer cette dimension.

Enfin, il est à noter que la **Direction Générale de la Cohésion Sociale a confirmé en décembre 2016 le financement d'un projet déposé par le Collectif** dans le cadre d'un appel à projet de recherche dédié au travail social et à l'intervention sociale. Ce projet intitulé UNIFORC – des usagers inclus-e-s dans la formation et la recherche collaboratives en travail social – se déroulera sur l'ensemble de l'année 2017. Via la mise en place d'une équipe de recherche pluridisciplinaire, il visera à **analyser et comprendre les conditions de la participation des usager-e-s à la formation et la recherche en travail social**. Les modules de formation développés par le Collectif seront l'un des principaux terrains de recherche. Ce projet permettra ainsi au collectif de disposer d'un regard distancié et critique sur les dynamiques en cours, et de mettre en perspective cette expérience avec les autres expériences de croisement des savoirs et de recherche inclusive en France et à l'étranger. Ce projet sera en effet mené en partenariat avec la Haute Ecole en Travail Social de Genève (HETS), l'Institut d'Etudes de la Citoyenneté (InCité) de l'Université de Genève, et le Centre de Recherche de Montréal sur les Inégalités Sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté (CREMIS).





## VALORISER : L'APPUI AUX TRAVAUX DE RECHERCHES D'ÉTUDIANTS

### L'APPUI AUX TRAVAUX ÉTUDIANTS : BILAN 2016



Le Collectif a pour objectif de développer le soutien méthodologique et la valorisation de travaux menés par des étudiant(e)s de diverses filières, à travers la mise en place de co-tutorats impliquant suivant les cas des chercheurs, des professionnels, des formateurs et/ou des personnes concernées.

Ce dispositif concerne essentiellement des travaux de mémoire de fin d'année, portant sur des sujets liés aux travaux du collectif, notamment la participation des usagers, le Non Recours et l'accès aux droits, la précarité, le croisement des savoirs et des pratiques. Les travaux pertinents sont identifiés en cours d'année par les équipes pédagogiques, et un accompagnement est proposé à l'étudiant(e) pour produire, à partir du mémoire, soit un article soit un document de travail (« working paper ») reprenant les principaux points de la recherche.

Dans ce cadre, a été mis en place une collection de « Working Paper SOIF de Connaissance », avec l'établissement d'une charte graphique dédiée et d'un

plan – type visant à ce que l'ensemble des documents soit structuré de la même manière. En 2015 / 2016, deux étudiantes ont été accompagnées dans le cadre de ce dispositif :

- **Audrey MARTIN**, ancienne étudiante de l'IFTS (ASS), pour développer le « Working paper Nr 1 », sur base de son mémoire de fin de diplôme. Celui ci porte sur l'accès au logement de publics précaires, et le non recours aux droits à l'hébergement et au logement opposables.
- **Anaïs EULRIET**, étudiante ASS à l'Ecole Santé Social du Sud Est diplômée en juin 2016, pour produire un article sur base de son mémoire de fin diplôme, portant sur la protection de l'enfance en bidonville. Cet article co-signé avec Louis BOURGOIS a été publié dans le dossier biennal de la Mission Régionale d'Information sur les Exclusions, paru en octobre 2015.



Disponible sur le lien suivant :

<http://www.collectif-soif.fr/decembre-2016-parution-du-working-paper-nr-1-le-point-de-non-recours>

Article téléchargeable sur le lien suivant : [http://www.mrie.org/content\\_page/15-dossiers/82-bidonvilles-et-protection-de-l-enfance-non-recours-aux-droits-et-pratiques-des-intervenants-sociaux-dossier-2016.html](http://www.mrie.org/content_page/15-dossiers/82-bidonvilles-et-protection-de-l-enfance-non-recours-aux-droits-et-pratiques-des-intervenants-sociaux-dossier-2016.html)



## **APPUYER : LE SOUTIEN À DES RECHERCHES UNIVERSITAIRES**

### **SOUTIEN À DES RECHERCHES UNIVERSITAIRES : BILAN 2016**

Dans son souci de rapprocher les mondes de la recherche et de la formation en travail social, le Collectif SOIF de Connaissances entend développer divers mécanismes d'appui à des recherches universitaires, principalement des travaux de thèse, portant sur les sujets prioritaires du collectif. A terme, ce soutien peut prendre diverses formes : Appui financier notamment dans le cadre de convention CIFRE ; Appui méthodologiques/ou scientifique ; Facilitation d'accès à certains terrains de recherche. Certaines des recherches soutenues pourront être effectuées au sein d'organismes partenaires, ou d'organisations membres de la FNARS Rhône - Alpes.

Au-delà de cet appui, ce dispositif doit permettre d'alimenter les étudiants des instituts partenaires avec les résultats de la recherche soutenue, sous forme d'intervention ponctuelle, de séminaire, de colloque ou autre, portant sur les résultats mais également sur la méthodologie employée.

Enfin, afin de développer des approches communes et renforcer les synergies entre partenaires du collectif, des séminaires communs autour de thématiques clés sont régulièrement organisés. Pour l'année 2015 / 2016, le Collectif participe notamment au cycle de séminaires organisés par l'ODENORE à la MSH Alpes sur les notions clés de l'approche du non-recours.



### **SOUTIEN À DES RECHERCHES UNIVERSITAIRES : PERSPECTIVES 2017**

Cet axe d'intervention du Collectif sera développé en 2017 en fonction des demandes et opportunités, en provenance notamment des associations adhérentes de la FNARS. Par ailleurs le travail de thèse soutenu dans le cadre de la CIFRE fera l'objet de restitution régulière auprès d'étudiants des 2 EFTS membres du collectif.



**OBSERVER :**

**LES GROUPES D'ETUDE DE CAS (GEC)**

## **LES GROUPES D'ETUDES DE CAS: BILAN 2016**

Un GEC est un groupe de travail collectif qui réunit de 2 à 5 étudiants de l'ESSSE et/ou de l'IFTS pour réaliser un sujet d'étude proposé par un (des) acteur(s) de l'action sociale de la région Auvergne/Rhône-Alpes. La coordination de l'ensemble des GEC est assurée au sein du Collectif SOIF, mais chaque GEC bénéficie d'un triple encadrement, professionnel d'une part et méthodologique et scientifique d'autre part. Par étude de cas, il faut entendre plusieurs activités, de : définition du sujet d'étude, documentation, enquête par sondages et/ou entretiens, mise en forme et analyse du corpus de données, rédaction d'un rapport d'étude et de son résumé, présentation de l'étude réalisée devant un jury. Par ce dispositif, le Collectif vise donc à développer et diffuser une formation professionnelle par l'apprentissage du travail d'étude, autour du thème central de la réception des politiques par les publics.

L'année 2016 a principalement été dédiée à la définition de ces groupes d'études de cas, et de la méthodologie à déployer, et à la mise en route d'une première expérience. Avec le soutien de la DRDJSCS Auvergne/Rhône-Alpes un GEC sur *L'accès aux soins et à la santé de personnes/familles très précaires* sera réalisé de janvier et juin 2017 avec deux groupes d'étudiants de l'ESSSE du Pôle de Valence. Le Diaconat Protestant dont le siège est à Valence (Drôme) apporte son aide pour accéder aux enquêté(e)s. L'étude sera menée en parallèle, sur le même mode, avec le soutien de la DRDJSCS des Hauts-de-France, par des étudiants de master de sociologie de l'Université de Lille.



## **LES GROUPES D'ETUDES DE CAS: PERSPECTIVES 2017**

D'autres groupes d'études de cas devraient être mis en place à la rentrée 2017/2018, qui permettront de stabiliser la méthodologie et les processus d'accompagnement. L'information sur les GEC de façon à développer de nouveaux partenariats sera également à développer.



## INNOVER : CONTRIBUTION À DES EXPÉRIMENTATIONS DE TERRAIN

### CONTRIBUTION À DES EXPÉRIMENTATIONS : BILAN 2016



En fonction des opportunités et des sollicitations par les acteurs de terrain, le collectif SOIF de Connaissances peut être amené à contribuer à des expérimentations sociales dans ses champs d'intervention. Les modalités d'interventions peuvent être diverses du suivi / évaluation de projet à l'aide à la conception en passant par des recherches – action ou autre. Ici encore, le Collectif veillera à impliquer au maximum une variété de profils : chercheurs, professionnels, personnes concernées, formateurs, dans une logique de croisement des savoirs et des pratiques.

En 2016, le Collectif a participé au développement et la mise en œuvre du projet « Développement du travail pair dans l'agglomération grenobloise et la région Rhône - Alpes » financé par la DIHAL (Délégation Interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement), porté par une dizaine d'associations et coordonné par le Relais Ozanam. Le projet consiste principalement à développer le travail pair au sein des structures d'action sociale, et à repérer les facteurs de succès de ce nouveau mode d'intervention sociale.

Le Collectif est notamment en charge du suivi / évaluation du projet, de l'animation d'ateliers de réflexion pluri-acteurs, et de la diffusion des résultats de l'expérimentation, à travers le développement de modules de formation. Dans ce cadre, a été organisé le 26 septembre 2016, une journée d'étude sur *Le travail pair* à l'IFTS d'Echirolles, afin de mettre en perspectives les apports et les enjeux du travail pair au sein du secteur sanitaire et social. Cette journée a été un succès : plus de 160 personnes présentes, et des intervenants français, belges, québécois afin de présenter un large panel d'initiatives permettant d'identifier les apports et les limites de l'approche.



### CONTRIBUTION À DES EXPÉRIMENTATIONS : PERSPECTIVES 2017

L'année 2017 verra un fort investissement du Collectif dans le cadre du projet de développement du travail pair, qui prendra fin en septembre 2017.

Il s'agira notamment, sur base du travail de suivi et d'accompagnement initié dès le début du projet, de pouvoir proposer une analyse fine et détaillée sur le processus en cours, et alimenter les réflexions sur les enjeux et défis à relever dans la suite du projet.

La participation à d'autres projets ou expérimentation pourra être envisagée en fonction des sollicitations.

# ANNEXE

## LES PARTENAIRES DU COLLECTIF EN 2016

### Dans le cadre des modules de formation



**LAHSo - Association de l'Hôtel Social** - basée à Lyon et membre de la FNARS, a contribué aux modules de formation en mobilisant à la fois un professionnel (éducateur en CHRS) et 3 personnes accueillies au sein de ses établissements. Par ailleurs, LAHSo a sollicité le collectif pour une journée de formation auprès de 20 professionnels issus de 4 établissements.



**Le Relais Ozanam**, basé en Isère et membre de la FNARS, a également contribué aux modules précarité en mobilisant 3 personnes accueillies au sein de ses établissements. L'association a également contribué financièrement à la rémunération des « personnes ressources » dans le cadre du travail d'élaboration des modules.



**L'association France Horizon**, membre de la FNARS, et plus particulièrement le CHRS de Feyzin (69), a également mobilisé un professionnel et une personne accompagnée pour participer à l'élaboration et l'animation du module. Le directeur d'établissement a par ailleurs contribué aux réflexions initiales sur la forme et le contenu du module.



**L'association L'Oiseau Bleu**, membre de la FNARS, a mobilisé deux personnes accueillies au sein de l'une de ses structures pour participer à l'élaboration et l'animation des modules.

### Dans le cadre du projet UNIFORC

**La direction générale** de la cohésion sociale a retenu en décembre le projet UNIFORC -- des usagers inclus-e-s dans la formation et la recherche collaboratives en travail social --, dans le cadre de son appel à projet de recherche dédié au travail social et à l'intervention sociale. Le projet de déroulera sur l'ensemble de l'année 2017. Ce projet sera mené en partenariat avec trois institutions : la Haute Ecole en Travail Social de Genève (HETS), l'Institut d'Etudes de la Citoyenneté (InCité) de l'Université de Genève, et le Centre de Recherche de Montréal sur les Inégalités Sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté (CREMIS).



### Dans le cadre DES GEC



La direction régionale de la jeunesse, des sports, et de la cohésion sociale (DRDJSCS) Auvergne - Rhône Alpes